

Compte rendu de séance
Conseil Municipal du 14 janvier 2021

Le 14 janvier 2021, à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la commune de Chailly-en-Gâtinais s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du 7 janvier 2020, sous la présidence de M VASSEUR Hervé, Maire.

Étaient présents : REMBERT Hélène, LEROY Gérard, FALZON Yvan, MARCHAND Sébastien, DONZEAU Catherine, THOMAS Julien, POLIN Karin, DEBACKERE Laurent, DAVID Sandra PORTAL Audrey, SONDAG Marc, BEZILLE Pascal, LEGOIS Sylvie, COILLE André

Absent :

Secrétaire de séance : COILLE André

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19 novembre 2020

Il n'y a pas de corrections à apporter, le compte rendu de la séance du 19 novembre 2020 est donc approuvé à l'unanimité.

Décisions modificatives budgétaires – budget principal

Il convient de régulariser le compte 002. Pour cela une décision modificative budgétaire est nécessaire, il est proposé de diminuer le compte 002 de 1,25€ et de créer une recette de 1,25€ au 752

Suite à une demande de la trésorerie, et après la décision modificative budgétaire n°2 il est nécessaire de régulariser le chapitre 13, il est proposé de créer une recette au 1311 de 700€ et une dépense au 21578 de 700€

Assainissement collectif – validation du rapport 2019 sur le prix et la qualité de l'eau

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des données relatives au RPQS 2019, approuve le bilan de ce service.

Demande de subvention DETR

Monsieur le Maire expose le projet : aménagement d'un terrain multi-sport, le coût prévisionnel des travaux s'élève à 58 922,00€, ce projet est éligible à la DETR.

Le Conseil après en avoir délibéré :

adopte le projet aménagement d'un terrain multi-sport pour un montant de 58 922,00€

adopte le plan de financement ci-dessous :

Dépenses	HT	Recettes	
Réalisation terrain multi-sport	52 628,00	DETR	29 461,00
Chemin accès	6 294,00	Conseil départemental	17 676,60
		Autofinancement	11 784,40
Total	58 922,00		58 922,00

sollicite une subvention de 29461,00€ au titre de la DETR, soit 50% du montant du projet et charge Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Informations et questions diverses

Colis anciens : beaucoup de remerciements colis fort appréciés.

Sictom : proposition de rédaction d'une motion pour protester contre la hausse des tarifs et la méthode punitive de tarification et non incitative . Monsieur le Maire demande à la commission communication de rédiger la motion.

Paris Nice : passage sur la commune lors de la 2ème étape le lundi 8 mars.

Carrefour D38 Chemin de Chevillon : projet de modification envisagé avec la CCCFG. Pour des raisons budgétaires et de subventions travaux à prévoir en 2022.

Monsieur le maire demande :

pour le prochain conseil un bref compte rendu du ou de la vice-présidente des commissions ainsi que des délégués aux divers syndicats.

Pour les adjoints et conseillers ayant une délégation : prendre rendez-vous avec le maire pour rendre compte des actions menées dans le cadre de leurs délégations.

Commission fleurissement : suite à un mail une réflexion doit être menée pour un parterre dans le bourg et une proposition de paillage.

Photovoltaïque : monsieur le maire a fait suivre un mail pour réflexion à une proposition d'installation de panneaux photovoltaïques sur des terrains communaux.

Fin de séance à 20h30

Prochain conseil 25 février 19h30